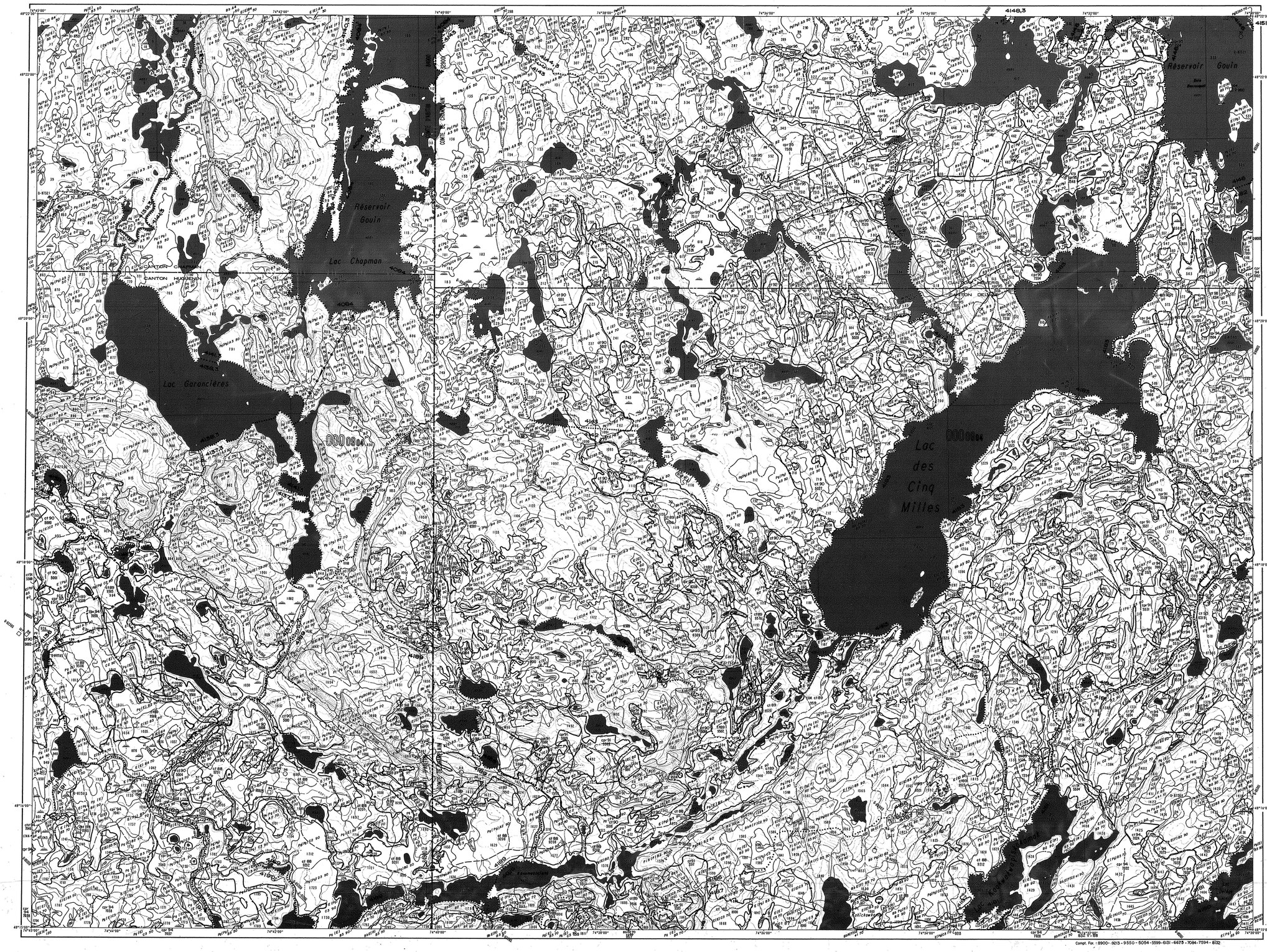

Compt. For. : 8900 - 9213 - 9550 - 5054 - 5599 - 6131 - 6675 - 7094 - 7594 - 8132

À Jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel : ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe à diamètre limite d'abattage
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dépérissement des tiges dominantes
Coupe de jardinage
Coupe partielle (coupe ou à plat)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Plantation de plants
Ensemencement
Résulte dans les bulletins boisés (obligatoire libre)

N.B. Ces interventions n'indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
- à sapin et/ou épinette blanche
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à mélèze (laricin)
- à pruche
- à cèdre
- à peuplier
- (épinettes noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à épinettes noire et/ou épinette blanche
- (plantation d'épinette blanche)
- (plantation d'épinette de Norvège)
- (plantation d'épinette noire)
- (plantation de pin sylvestre)

Sapinière
- (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à mélèze
- (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
- avec pin rouge
- (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée résineuse)
- avec thuya (cèdre)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pin gris
- avec peuplier
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

Pinède à pin rouge
- (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
- avec thuya (cèdre)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pin gris
- avec pin blanc et/ou pin rouge
- avec peuplier
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)
- Plantation de pin sylvestre

Pinède à pin gris
- (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
- avec thuya (cèdre)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pin rouge
- avec pin blanc et/ou pin rouge
- avec peuplier
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

Cédrière
- (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèze
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à peuplier
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

Pruchière
- (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèze
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à peuplier
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)

Mélèzin
- (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à peuplier
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de mélèze européen)
- (plantation de mélèze japonais)
- (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Densément boisé	Densément boisé
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (R)
— avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (R)
— avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
— avec résineux	F1 R	F1 R (R)
— avec sapin	F1 Sa	F1 Sa (R)
— avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (R)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BB Pg	BB Pg (R)
— avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (R)
— avec pin gris	BB Pg	BB Pg (R)
— avec pin blanc	BB Pb	BB Pb (R)
— avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (R)
— avec résineux	BB R	BB R (R)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	BJ R	BJ R (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (R)
— avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
Peupleraie avec sapin	Pe Sa	Pe Sa (R)
— avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (R)
— avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)
— avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— avec résineux	Pe R	Pe R (R)
Cédrière rouge résineux	Cr R	Cr R (R)
Bouleau à bouleau jaune	BJ Sa	BJ Sa (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	MF1 (R)
— sur station humide	M F1 h	MF1 (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F1
— d'essences tolérantes	F1
— sur station humide	F1 h
Bouleaux (plantation)	BP
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB
— à bouleau jaune	BJ
Peuplier	Pe
Cédrière rouge	Cr
Chênaie	Ch
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E1 Pb
— à bouleaux jaunes	E1 Bj
— à feuillus	E1 F1
— à feuillus d'essences intolérantes	E1 F1
— à peuplier faux-tremble	E1 Pe
Plantation d'arbres à noix	PN
— de bouleau jaune	BnJ
— de chêne rouge	ChR
— de peuplier hybride	PH
— de frêne d'amérique	Fr Am

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Terrain agricole et élevage (enclaves)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Chablis total
Brûlis par nuée

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche mortes

⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (cime)	0-20 ans	70-30 (cime)	30-70 (sous)
30	21-40	80-30	30-80
50	41-60	80-50	50-80
70	61-80	90-50	50-90
90	81-100	100-50	50-100
110	101 et plus	100-70	70-100

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inéquienne) : Peuplé d'environnes de haut, tolérants majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vin (vieux inéquienne) : Peuplé d'environnes de haut, tolérants majorité des tiges plus de 90 ans. Autres peuplements majorité des tiges un peu de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
	25m	17m	12m	7m	4m	1m
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	moins
Moyenne	31 à 60 %	T
Forte	61 à 90 %	TT
Très forte	91 % et plus	TTT

Superficie minimale de parcelle 0,5 ha.
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C3 cp 50m C3 — densification, classe de pente, classe d'âge, classe de densité, classe de hauteur, classe de densité, sous groupe d'essences, groupement d'essences

m c5 c6 B1 — classe de pente, classe d'âge, année de l'origine, densité, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : CAUTHIER, PARENT & ASS.
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière : Photographie aérienne : 1987
Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /11/87
Déclinaison magnétique : 17 ° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative : 4
Unité de gestion : 43-2
Unité d'aménagement
Unité de sondage : 4

000 08 04

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique : 316 15
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité : 84 900*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle : 4180 *

Région écologique : 8c2

Municipalité régionale de comté : M.R.C. 480 LE HAUT ST-MAURICE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32 B 11	32 B 10	32 B 9	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32 B 6	32 B 7	32 B 8	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32 B 3	32 B 2	32 B 1	

32 B/7 S.E.